

Fiche de poste : Opérateur CTAI

Contexte

Le 20 mai 2020 lors du premier confinement, la préfecture a ouvert une Cellule d'Appui à l'isolement afin de venir en aide aux personnes isolés à cause de la COVID 19 sur le plan logistique (portage de courses, portage de médicament, soutien psychologique, isolement hors domicile). Le rôle de l'opérateur est de mettre en relation les bénéficiaires de la CTAI et les acteurs de droit commun.

Missions :

- Répondre aux appels entrants
- Effectuer les appels sortants
- Effectuer les démarches nécessaires (Contacter la CPAM, MDS, Associations...)
- Effectuer les missions donner par le coordinateur

Horaires :

Lundi au dimanche / 2 jours de repos hebdomadaire dans la semaine

1 week-end travaillé par mois

1 heure de pause méridienne

Exemple de plages horaires : 8h00-16h30 // 10h30-19h00

Compétences :

Maitriser l'outil informatique (Excel)

Travailler en équipe

Être patient // Compréhensif

Langue : Anglais (Facultatif)